



COMMUNIQUE DE PRESSE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES RELATIF AUX PREVISIONS DE CLOTURE DE L'ANNEE BUDGETAIRE 2013 ET DE CROISSANCE EN 2014

Les résultats provisoires de l'exécution de la loi de finances 2013 font ressortir un niveau de déficit équivalent à 5,4% du PIB contre 7,3% un an auparavant. Cette amélioration trouve son origine au niveau aussi bien des recettes que des dépenses.

En effet, l'évolution des dépenses a été caractérisée par une baisse des dépenses ordinaires de 3,1% attribuable dans une large mesure au recul des charges de la compensation et une rationalisation des autres dépenses de fonctionnement.

Les dépenses réalisées ont été en ligne avec les prévisions initiales avec un taux de réalisation de plus de 99,5%. Un tel rythme d'exécution a concerné presque la totalité des rubriques de dépenses.

Pour leur part, les recettes ont été caractérisées par:

- Une baisse des recettes fiscales de 1,6% attribuable principalement au recul des recettes au titre de l'impôt sur les sociétés. Ce recul a été partiellement compensé par l'augmentation des recettes de la TVA et des droits d'enregistrement et de timbre.
- Une amélioration des recettes non fiscales grâce au bon comportement des produits en provenance des établissements et entreprises publics et à la mobilisation des dons auprès des pays du Conseil de la Coopération du Golfe.

Les recettes ont été réalisées à hauteur de 97,2%.

Le solde ordinaire s'est amélioré d'environ 9,6 MM.DH passant de près de -14 MM.DH à fin 2012 à -4,4 MM.DH à fin 2013.

L'encours de la dette du Trésor a enregistré une légère augmentation pour se situer aux alentours de 62,5% du PIB contre 59,6% à fin 2012.

Sur le plan extérieur, les réserves internationales de change nettes ont connu en 2013 une inversion de tendance, après les ponctions successives enregistrées depuis 2010. En effet, leur montant a atteint 150,3 MM.DH, soit l'équivalent de 4 mois et 10 jours d'importations de biens et services. Cette performance a été réalisée grâce, d'une part, à une réduction du déficit commercial et à une progression importante des investissements directs étrangers et, d'autre part, à l'intensification de la mobilisation des financements extérieurs concessionnels auprès de nos partenaires bilatéraux et multilatéraux.

Par rapport à la croissance en 2014, le Ministère de l'Economie et des Finances maintient ses prévisions autour de 4% sur la base d'une année agricole moyenne. Ce taux de croissance permettra de stabiliser le taux de chômage à son niveau actuel qui est autour de 9%.